

La Municipalité remercie ses annonceurs publicitaires de leur fidélité et de leur soutien.

MALANDAIN

Entreprise artisanale d'électricité générale

Dépannage 7 jours/7Tous travaux électriques neufs ou de rénovation

02 35 31 28 99 06 30 29 41 54 electricite-malandain.fr

malandain.elec@orange.fr

1, rue Bourdin 76210 GRUCHET-LE-VALASSE



Chers Gruchetaines et Gruchetains.

Le premier semestre 2024 a été bien rempli pour notre commune. Des activités locales qui nous ont bien occupés, mais également des évènements externes qui ont eu ou auront des impacts sur notre petite ville.

Le travail de réhabilitation des friches du centre-ville se poursuit.

Nous pouvons être fiers des équipements publics des Jardins de l'Indigo (ex friche SLIC) qui viennent d'être inaugurés. Reste maintenant à entamer la construction des logements par les promoteurs (Gueudry pour les maisons de ville en accession, et Seminor pour les locatifs). Cela devrait débuter avant la fin de l'année.

La démolition de la friche Omyacolor, rue Desgenétais, est bien avancée. Parallèlement nous avons réalisé un sondage auprès des seniors, avec l'aide du Conseil Participatif Intergénérationnel (CPI), afin d'imaginer le type de logements qui pourraient y être aménagés. Vous pourrez trouver dans un dossier spécial, au sein de ce bulletin, les résultats de cette enquête qui sera complétée par d'autres sondages auprès de la population. Figurent également dans ce dossier une actualité sur les travaux et un témoignage d'une ancienne salariée de l'usine.

Autre friche qui va nous occuper dans les prochaines années, la friche Bretelle qui verra tout un réaménagement du quartier école / Mozaïk ainsi que la construction d'une nouvelle école maternelle.

Mais d'ores et déjà, les deux écoles, maternelle et élémentaire, ont été regroupées administrativement et le nouveau groupe scolaire primaire prendra le nom dès la rentrée scolaire 2024 de groupe scolaire Lucie Aubrac. Vous pourrez retrouver au sein de ce bulletin un court portrait de cette grande résistante et humaniste que fut Lucie Aubrac.

Mais ce premier semestre 2024 aura été également marqué par deux évènements majeurs qui, bien que s'étant déroulés hors commune, auront obligatoirement des répercussions locales.

Tout d'abord, la fermeture de la branche chimie d'EXXON. Caux Seine agglo nous a assuré que les diverses dotations versées aux communes perdureront, c'est rassurant pour notre budget qui est sain, mais fragile comme tous les budgets communaux. Par contre, nous devrons être très attentifs aux répercussions sociales que cette fermeture pourrait avoir sur certaines familles gruchetaines.

Et puis bien sûr, les élections européennes avec tout le chamboulement qui s'en est suivi. Je ne commenterai pas comme maire les résultats, que ce soit des élections européennes ou législatives, mais automatiquement ceux-ci vont bouleverser la vie quotidienne des Français.

Je formule simplement le vœu que les résultats ne soient pas la source d'une politique qui amène de la déception plutôt que de l'espoir dans notre vie de tous les jours...

Didier Peralta, Maire de Gruchet-le-Valasse

PUBLICATION

Ce bulletin a été mis en place par la Municipalité de Gruchet-le-Valasse.

N°ISSN: 2804-1607

Réalisation : Service communication de la mairie

Directeur de publication : Didier PERALTA

Crédits photos : Mairie de Gruchet-le-Valasse,

associations communales, pixabay.com

Impression: Imprimerie AUTRECOM, Saint Jean de la

Neuville - 1 500 exemplaires

Distribution: Manuelle, en boite aux lettres par les élus.

NOUS CONTACTER

Mairie - Rue du Docteur Gernez 76210 GRUCHET-LE-VALASSE

02.35.39.69.30

mairie@gruchet.fr

www.gruchet-le-valasse.fr

☑ Ouvert du lundi au vendredi,
 de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30,
 Fermeture à 18h30 le mardi,
 Fermeture à 17h00 le vendredi.

LA MARE TRANCARD : UN CHANTIER POUR PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ



Sur le coteau Gruchetain au-dessus de l'abbaye du Valasse, existe la mare Trancard, sise sur une terre agricole privée. Elle fait partie des mares qui ont été répertoriées pour être restaurées dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communal (ABC).

En décembre dernier, des élèves en BTSA Gestion et Protection de la Nature de Coqueréaumont, sont venus rejoindre la chargée de mission de Caux Seine agglo pour un chantier de grand nettoyage : coupe des nombreux arbres et retrait des branches et végétaux qui « étouffaient » la mare.

Après une journée entière de travail, ce bassin naturel a retrouvé de la lumière (nécessaire à la biodiversité) et n'est plus encombré (il pourra donc mieux absorber l'eau de pluie, évitant ainsi des débordements en aval).

VŒUX DU MAIRE ET DE LA MUNICIPALITÉ

Depuis 22 ans que Didier PERALTA a été élu Maire, c'est encore avec plaisir, entouré de ses élus, qu'il a reçu ses administrés et plusieurs membres institutionnels pour leur souhaiter les bons vœux le 9 janvier dernier.

Après avoir énuméré les réalisations en 2023 et rappelé les actions générées par tous les services municipaux commandées par les élus, le maire a évoqué les grands axes de cette année 2024 :

L'aménagement des Jardins de l'Indigo, la démolition de la friche Omyacolor, le déménagement des services techniques municipaux, le déploiement de la vidéo protection, l'avenir de la Poste, des écoles et l'extension de la zone commerciale à l'emplacement des locaux du transporteur routier.



DERNIERS VŒUX DU PRÉCÉDENT DGS AU PERSONNEL COMMUNAL



David HAREL sera resté 3 ans comme Directeur Général des Services à la Mairie de Gruchet-le-Valasse. Il dirige désormais la mairie d'Yvetot.

C'est donc ému qu'il a présenté ses vœux au personnel communal en janvier dernier à deux mois de son départ.

Après avoir salué le travail de chaque service, il a remercié chaleureusement les 28 agents communaux, ainsi que les élus, de leur confiance, de la richesse des échanges et de leur capacité à faire évoluer les méthodes de travail.

Le maire l'a félicité de son travail qui a permis la refonte des services municipaux, mais aussi de ses précieux conseils, et lui a souhaité bonne continuation dans sa vie professionnelle.

BIENVENUE À CÉCILE BALMÈS, NOUVELLE DGS



En poste depuis début mars à la mairie de Gruchetle-Valasse, Cécile BALMÈS, attachée principale, a été la Directrice Générale des Services durant 22 ans à la mairie de Saint Romain de Colbosc.

Comme son prédécesseur, David HAREL, elle continuera de s'assurer de la qualité des services publics rendus à la population gruchetaine en tant que Directrice Générale des Services de notre mairie.

Les élus et le personnel communal lui souhaitent la bienvenue.

UN NOUVEAU VÉHICULE POUR LES AGENTS DU SERVICE TECHNIQUE

Un véhicule neuf, tout terrain, entièrement électrique, fabriqué en France, a été acquis par la Municipalité pour le service technique.

Petit, pratique, silencieux, doté d'une benne basculante, muni d'un crochet d'attelage pour y fixer une remorque, ce nouvel engin permettra aux agents du service technique d'aller exécuter leurs tâches de propreté sur la voirie, au cimetière, dans les cours des écoles et bien sûr en ville sans faire de bruit et en stationnant beaucoup plus facilement du fait de sa petite taille. Il peut rouler jusqu'à 40 km / heure et a une autonomie de 60 km.

Un investissement de 14 000 € qui assure un gain de temps non négligeable et une meilleure qualité de travail pour l'équipe de 6 agents.



GOÛTER DE PRINTEMPS DES SENIORS



Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Gruchet-le-Valasse a organisé, vendredi 12 avril, le Goûter de Printemps réservé aux Gruchetain(e)s né(e)s en 1957 et avant (sur inscription préalable).

Dès 14h30, un spectacle dynamique dédié aux années 80, offert par le Comité des fêtes, était présenté aux 123 convives inscrits.

Après avoir dégusté une bonne tartelette aux fruits, chacun est reparti avec des œufs au chocolat et un petit pot de fleurs printanières.

Un grand merci aux bénévoles pour leur précieuse aide avant, pendant et après l'évènement, et toujours avec le sourire.

LA BOITE À LIVRES EST OPÉRATIONNELLE



Depuis début mars, vous pouvez choisir librement et gratuitement un livre parmi la centaine qui est à votre disposition dans la nouvelle boite à livres sise place Desgenétais (Parking des kinés).

Vous pouvez emprunter un livre mais vous ne pouvez pas en déposer un nouveau directement : merci de faire vos dons à l'accueil de la mairie. Ils seront ensuite triés par Annie FÉRON, adjointe au maire, qui s'assurera de leur état, de leur bienveillance (refus des ouvrages prosélytes, racistes, pornographiques). Les magazines et catalogues seront refusés.

Le renouvellement se fera une fois par mois et chacun devrait trouver une lecture qui lui convienne. Tâchons de conserver cette boite à livres dans son état actuel, propre, rangée et agréable.

COMMÉMORATION DU 8 MAI ET REMISE DES MÉDAILLES DU TRAVAIL

La commémoration du 79^{ème} anniversaire de la Victoire de 1945 s'est déroulée le 8 mai dernier.

Malgré le grand pont de l'Ascension, les Gruchetains sont venus nombreux assister au dépôt de gerbes de fleurs au Monument aux morts et écouter le discours, en provenance du Ministère des Armées, prononcé par Vincent LECARPENTIER, adjoint au Maire.

Merci aux musiciens de l'Orchestre d'Harmonie du Valasse pour leur participation toujours très appréciée.

Après la cérémonie de commémoration, place de la mairie, l'assemblée présente était invitée à l'Espace Mozaïk pour procéder à la remise de médailles du travail aux Gruchetain(e)s qui ont travaillé plus de 20 ans.

Le Maire, Didier PERALTA, a félicité les 6 bénéficiaires présents accompagnés de leur famille et, pour 2 d'entre eux, de leur employeur.





PAUSE ESTIVALE POUR LE MARCHÉ CAUCHOIS



Dimanche 26 mai, M. SAVOYE, le sympathique producteur et vendeur de légumes de saison, était présent pour la dernière fois sur notre marché cauchois. Pour des raisons personnelles, il ne pourra plus venir. Nous le remercions pour sa fidélité mais aussi pour la qualité de ses produits et de ses échanges avec la population. Il sera toujours le bienvenu à Gruchet-le-Valasse. M. et Mme BONNAL, producteurs de pommes et de miel, ne viennent plus car ils ne souhaitent pas être les seuls vendeurs sur le marché.

Le marché cauchois fait donc une pause dans l'attente de réponse de marchands ambulants locaux qui seraient séduits par la vente de leurs produits le dimanche matin dans notre commune.

N'hésitez pas à en parler autour de vous!

VERNISSAGE DE L'EXPOSITION « NORMANDES ET CITOYENNES : ELLES FONT NOTRE TERRITOIRE »

Vendredi 17 mai, le maire et les élus ont reçu en mairie Madame la Députée, Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK ainsi que Madame la Sénatrice, Céline BRULIN à l'occasion du vernissage de l'exposition « Normandes et Citoyennes : elles font notre territoire », commandée par la Municipalité et réalisée par le service communication et culture. Mme CAROLO-LUTROT, excusée le jour du vernissage, a demandé à la découvrir début juin dernier.

Cette exposition présente des portraits de femmes qui ont œuvré et œuvrent toujours pour l'évolution du territoire que ce soit à l'échelle communale, régionale et même nationale (détails pages 14 et 15).

Une frise chronologique, qui débute en 1789, marque les grandes dates de l'évolution des droits des femmes qui leur permettent aujourd'hui leur émancipation : droit de vote, droit à la contraception, droit d'avoir un compte bancaire, droit de travailler sans l'aval de leur mari, droit de porter le pantalon jusqu'au droit à l'interruption volontaire de grossesse inscrit dans la Constitution cette année.

Lors de leurs interventions, les élus ont mis en avant la qualité de cette réalisation et le travail effectué pour rappeler la lutte des femmes au cours des années afin d'obtenir des droits civiques équivalents à ceux des hommes. Une importante œuvre en faveur de la citoyenneté.

Le public a eu l'occasion de voir cette exposition pour la première fois au Festival de la Culture.





PIERRES EN LUMIÈRES





La Municipalité a participé pour la première fois à l'événement national *Pierres en Lumières* qui permet de mettre le patrimoine bâti en valeur par un éclairage artistique sur une courte durée nocturne.

Samedi 18 mai, la population était donc invitée à 20h45 pour une visite guidée culturelle et instructive en attendant le crépuscule pour observer l'église et le Manoir illuminés.

La visite a débuté par le cimetière et certaines de ses tombes remarquables, puis par l'église pour y admirer les magnifiques vitraux dont les couleurs exultaient entre l'obscurité intérieure de l'église et les dernières lueurs du jour à l'extérieur.

Le groupe s'est ensuite dirigé devant le Manoir afin d'en connaitre son histoire : Les deux jolies bâtisses au style qui s'apparente à l'anglonormand, sont en fait les communs (locaux des domestiques) du château construit au XIX^e siècle et détruit peu avant 1980, d'où le nom actuel du quartier dit le « Vieux-Château ».

À l'étage de ces bâtisses, il y avait les dortoirs des femmes de chambre, cochers... Les pièces du bas étaient, pour la plus grande bâtisse, le garage des calèches et pour l'autre les écuries.

Emmenées par Anaïs SANSON, agent communal, les 70 personnes ont ensuite admiré les bâtisses éclairées de 22h15 à 23h15.

LE BUREAU DE POSTE DEVIENT UNE AGENCE POSTALE COMMUNALE

Lorsque la direction de La Poste a informé la Municipalité en 2023, que le distributeur automatique de billets serait retiré, le Maire et les élus ont aussitôt déposé une motion pour contester cette décision. Après plusieurs rendez-vous avec les directions nationale puis régionale, une grande réflexion a été menée afin de lutter contre la désertification du service public et ne pas pénaliser sa population.

Le bureau de poste n'est donc plus dans la rue principale et est devenu une agence postale communale qui est ouverte depuis le 1er juillet au sein de la mairie aux mêmes horaires. C'est l'ancienne postière, Isabelle COURCHAI, qui devient la guichetière sous le statut d'agent communal.

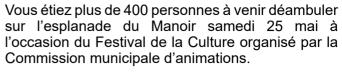
Quant au distributeur automatique de billets, il est sauvé etsera installé prochainement à côté du parking des kinésithérapeutes (place Desgenétais).



Juin 2024 : Marjorie HALASA, Didier PERALTA, Isabelle COURCHAI et Roger HAUCHECORNE dans le bureau de l'agence postale communale.

UN FESTIVAL DE LA CULTURE RÉUSSI





Des ateliers de qualité, des artistes enthousiastes et talentueux et des visiteurs curieux et ravis de ce qu'ils ont découvert.

Et même si l'averse en soirée, a refroidi l'assemblée, les concerts ont eu leur public parfois même chantant et dansant.

Merci à tous les artistes et intervenants :

Jérémy CHOUETTE, le graffeur,

David LOISON, le sculpteur à la tronçonneuse,

Amandine MALARD, l'artiste peintre,

Séverine DALLA, Anne DE GUERVILLE et Jean-Michel ADDE les auteurs de littérature jeunesse,

Jonathan BARRET et son théâtre Guignol,

L'association Philatélique de Gruchet-le-Valasse,

Les groupes Basket Case, Cheap Sunglasses et Zicksonne &Co,

Céline et Stéphanie de Le Truck'à crêpes,

Guillaume de la Roulotte sucrée,

L'équipe de l'Entente Cycliste de Gruchet-le-Valasse,

et les sonorisateurs Landry et François de TOUTEMPO.

Merci également à l'association Maison Pour Tous – Espace Mozaïk pour le prêt de matériel, et à l'énergie et la bonne humeur des élus, agents communaux et bénévoles nécessaires pour proposer un évènement qualitatif et gratuit à tous. Prochain festival programmé en 2026 !







1 NAISSANCE, 1 ARBRE



Le Département 76 propose de rembourser l'achat d'un arbre pour célébrer l'arrivée d'un enfant, au cours de sa première année. L'objectif est de planter 125 000 arbres à l'horizon 2030!

Tous les parents qui accueillent un enfant (naissance ou adoption) peuvent :

- soit recevoir une aide maximale de 40 € sur la présentation d'une facture acquittée pour l'achat d'un arbre à planter chez le bénéficiaire, dans son jardin, sa copropriété ou encore sur son balcon,
- soit parrainer un arbre : le Département s'engage alors à planter un arbre sur une propriété départementale (forêt, espace naturel, accotement routier, collège...)

Rendez-vous sur www.seinemaritime.fr/1naissance1arbre

URGENCE 114 : SERVICE PUBLIC RÉSERVÉ AUX PERSONNES SOURDES...



Le 114 est le service public gratuit réservé aux personnes sourdes, sourdaveugles, malentendantes et aphasiques, pour toutes les urgences, 24h / 24, 7j / 7, accessible en visio, tchat, images et SMS.

Vous êtes témoin ou victime d'une situation d'urgence? Contactez immédiatement URGENCE 114 qui gérera votre alerte en lien direct avec le service d'urgence le plus proche. Des agents, sourds ou entendants, gèrent votre situation en direct avec le service d'urgence (SAMU, pompiers, police, gendarmerie) le plus proche.

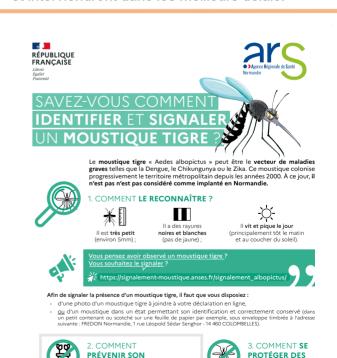
SIGNALEZ UN PROBLÈME SUR LA ROUTE AVEC L'APPLICATION 76 POCKET



Avec plus de 5 800 kilomètres, la Seine-Maritime possède un réseau routier départemental dense dont le Département assure la gestion, l'entretien, l'aménagement et la modernisation. Chaque jour, plus de 400 agents du Département travaillent à sécuriser et améliorer les routes.

Pour davantage de sécurité, le Département a donc mis en place une application au service des conducteurs appelée *Ma Route 76*. Si vous constatez d'un problème quelconque sur une route départementale, vous pouvez donc le signifier directement via l'application gratuite 76 POCKET, téléchargeable facilement depuis Google Play ou Apple Store (l'un ou l'autre est systématiquement installé sur votre téléphone portable).

Les agents du Département seront ainsi alertés et interviendront dans les meilleurs délais.



IMPLANTATION?

Le moustique tigre pond dans des petites collections d'eaux stagnantes des habitations et se déplace peu.

Vider régulièrement les soucoupes, pots de fleurs, seaux, arrosoirs etc.;

Ranger le matériel de jardin et les jouets d'extérieur ; Entretenir les évacuation d'eau extérieures (gouttières, rigoles) ;

Couvrir les réserves d'eau d'un filet moustiquaire ou

Pour cela, les bons gestes à adopter :

son développement, il faut le priver d'eau.

+ d'informations : https://www.normandie.ars.sante.fr/le-moustique-tigre-aedes-albopictus

PIOÛRES?

· Portez des vêtements couvrants et

Équipez portes et fenêtres de moustiquaires ;

 Pour toute utilisation de produits répulsifs, conformez-vous aux recommandations d'usages du fabricant et prenez conseil auprès de votre médecin ou de votre



ABOIEMENTS

TAPAGES

BRUITS

PROBLÈMES DE VOISINAGE OCCUPATIONS DES HALLS
D'IMMEUBLES

1 SEUL RÉFLEXE, APPELEZ LA PMI! 02 35 38 81 81













MERCI AUX DONNEURS DE SANG



Tous les 2 mois, l'Établissement Français du Sang (EFS) organise une collecte de sang à la salle Claude Laplace. Environ 70 donneurs y sont présents régulièrement et l'EFS tient à les remercier via cette publication.

Chaque jour, l'EFS doit relever le défi de collecter 10 000 dons pour subvenir aux besoins des malades. La mobilisation des donneurs reste primordiale. L'EFS appelle à prendre le temps d'effectuer un don de sang ou de plasma prochainement.

Plus d'informations : www.dondesang.efs.sante.fr

Prenez une pause pour donner, y penser, y aller. Rendez-vous pour un don de sang ou de plasma dès maintenant sur https://efs.link/lieux

Les besoins des malades ne s'arrêtent jamais.

INSCRIPTIONS AUX TRANSPORTS SCOLAIRES JUSQU'AU 31 JUILLET



Pour les jeunes qui habitent sur le territoire de Caux Seine agglo ET qui seront scolarisés en septembre 2024 dans un établissement sur le territoire de Caux Seine agglo (CSa):

Inscriptions sur REZOBUS jusqu'au 31/07/2024:

- Via le QR Code sur la photo ci-dessus,
- En faisant la demande à rezobus@transdev.com,
- Par téléphone au 02 32 18 56 64.

Pour les jeunes qui habitent sur le territoire de Caux Seine agglo MAIS qui seront scolarisés en septembre 2024 dans un établissement hors territoire CSa (Yvetot, Le Havre...):

Inscriptions sur NOMAD NORMANDIE:

- Sur le site Internet www.nomad.normandie.fr,
- En faisant la demande à nomad-car@normandie.fr,
- Par téléphone au 02 22 55 00 10.

JEU DE L'ÉTÉ

GRAND JEU DE L'ÉTÉ 2024

QUE SUIS-JE ?



Dans ce bulletin municipal, vous trouverez le *Grand Jeu de l'été 2024* qui se présente comme un dépliant de 4 pages. Si, par erreur, il n'y est pas, merci de venir en récupérer un gratuitement à l'accueil de la mairie.

Le but de ce jeu est simple : promenezvous en ville et essayez de trouver les 16 « Que suis-je ? » décrits. Vous en avez trouvé ? Prenez-les en photos ! Vous n'êtes pas équipé pour photographier ? Ce n'est pas grave : renvoyez-nous un descriptif complet du « Que suis-je ?».

Toutes les modalités d'envoi sont inscrites dans le formulaire.

Pas besoin d'avoir tout rempli pour participer. Rendez votre formulaire même incomplet avant le 30 septembre 2024.

VOUS AVEZ EMMÉNAGÉ À GRUCHET-LE-VALASSE APRÈS AOÛT 2022 : INSCRIVEZ-VOUS À LA « RÉCEPTION DES NOUVEAUX GRUCHETAINS » LE 14 SEPTEMBRE 2024

Comme en 2022 et ce, tous les 2 ans, la Municipalité souhaite accueillir les nouveaux Gruchetains en organisant une cérémonie de bienvenue.

Le but est de leur présenter les structures essentielles présentes sur la commune, d'informer des démarches nécessaires à leur bonne installation et de leur faire découvrir la mairie.

Cette cérémonie de bienvenue aura lieu samedi 14 septembre 2024 à 10h30 dans la salle du Conseil de la mairie. Elle concerne les personnes qui ont emménagé à Gruchet-le-Valasse entre août 2022 et aujourd'hui. Nous aurions plaisir à les rencontrer lors de cette réception.

Afin de vous accueillir dans les meilleures conditions, nous vous remercions de bien vouloir remplir le coupon ci-dessous et de le remettre complété en mairie avant le 9 septembre 2024

PARTICIPATION À LA « RÉCEPTION DES NOUVEAUX GRUCHETAINS » DU 14/09/2024

NOM :	Prénoms :	
Adresse :		
Emménagement en ☐ 2022 ☐20	023 □2024 (cocher la bonne année)	
☐ Nous participerons à la « récep 10h30, en mairie et nous serons _	ption des nouveaux Gruchetains » le samedi 1	4 septembre 2024, à
Coupon à remettre en mairie ava	int le 9 septembre 2024.	

DÉCOUVREZ LA MAISON DE L'HABITAT



Afin d'assurer un service public toujours plus accessible, innovant et qualitatif, Caux Seine agglo vous propose, au sein de la Maison de l'intercommunalité à Lillebonne, la *Maison de l'Habitat* qui est un guichet unique qui centralise les équipes compétentes en matière d'habitat et d'urbanisme sur le territoire.

Ce service public gratuit a pour but de guider, d'accompagner et de sensibiliser les particuliers et les professionnels du territoire de Caux Seine agglo sur un vaste éventail de questions relatives à l'habitat (construction, accès au logement, rénovation, financements, locations, projets locatifs, conseils divers, travaux, législation...).

La *Maison de l'Habitat* est joignable par téléphone au 02 32 84 40 38 ou à la Maison de l'Intercommunalité, allée du Catillon à Lillebonne.

LES ÉQUIPEMENTS **DU BON TROTTINETTISTE** VÊTEMENT OU ÉQUIPEMENT RÉTRORÉFLÉCHISSANT PORTÉ LA NUIT OU EN JOURNÉE CASQUE CONSEILLÉ EN AGGLO SI LA VISIBILITÉ EST INSUFFISANTE HORS AGGLO **OBLIGATOIRE** HORS AGGLO SUR PISTE CYCLABLE **AVERTISSEUR** SONORE o co co FEUX AVANT ET ARRIÈRE GATOIRES PORT DE GANTS, COUDIÈRES DISPOSITIFS RÉTRORÉFLÉCHISSANTS ET GENOUILLÈRES CONSEILLÉS SUR LA TROTTINETTE OBLIGATOIRES Pour toutes questions, contacter la Police Municipale Intercommunale au 02 35 38 81 81

AVANCEMENT DU PLUI (PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL)



Le travail d'élaboration des règles d'urbanisme qui vont s'inscrire dans le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) se poursuit.

Cela concerne des sujets centraux pour toutes les communes de Caux Seine agglo comme le traitement qualitatif des clôtures, de l'habitat pavillonnaire, la préservation des ressources et des espaces naturels, celle du patrimoine bâti ou encore la question de l'habitat diffus en zone agricole ou du développement des zones d'activités économiques.

Pour vous tenir informés de la procédure et de son avancement, RV sur le site www.cauxseine.fr rubrique « PLUi ». Pour formuler vos remarques, un registre de concertation est mis à disposition du public en mairie.

Vous pouvez également écrire à l'adresse mail dédiée : concertation.plui@cauxseine.fr

LE SPORT COMME REMÈDE CONTRE LA MALADIE



L'association CAPAC Sport & Caux propose des activités sportives réservées aux personnes atteintes de cancer et / ou de pathologies chroniques. À la demande de l'Agence Régionale de Santé, elle présente de nouvelles activités sur Caux Seine agglo.

Au Havre, à Fécamp, à Goderville et à Port Jérôme sur Seine (PJ2S) ce sont des séances de sport et de gymnastique permettant de faire travailler souplesse, coordination et équilibre pendant une heure, en respectant les pathologies de chacun, qui sont organisées régulièrement.

Le samedi matin, l'association vous propose marche, nordique ou active, au départ de Lilebonne, Bolbec, Pj2S ou Gruchet-le-Valasse. Le sport pour casser la fatigue générée par le cancer!

▶ 06 98 45 12 41 capacsportcaux@gmail.com

PRÉSENTATION D'UN EMPLOI COMMUNAL

Vous les voyez dans la mairie, dans la commune, dans les écoles, les bâtiments communaux mais connaissez-vous vraiment l'emploi que chaque agent communal occupe ?

Ce cinquième portrait concerne l'AGENT D'ACCUEIL POLYVALENT.

EN QUOI CONSISTE LA MISSION « ACCUEIL » ?:

- Accueillir, conseiller, orienter les différents publics : Par téléphone ou directement en mairie, toute personne est accueillie individuellement. Il faut donc être au fait d'un maximum d'informations pour pouvoir répondre précisément aux attentes de chacun et connaître les missions des autres services pour orienter ces mêmes personnes si besoin. Accueillir c'est aussi s'adapter au comportement et au langage de chacun.
- Recevoir, filtrer et orienter les appels : Répondre aux nombreux appels, distinguer les urgences, informer rapidement et précisément, transférer aux agents qui vont pouvoir apporter une réponse précise, adapter sa conversation alors qu'on répond déjà à une personne qui est physiquement à l'accueil, faire patienter avec pédagogie, être discret et utiliser un langage adéquat.
- Gestion du départ et de l'arrivée du courrier sur la boite mail générale mairie@gruchet.fr : Les requêtes diverses et variées arrivent également par mail en grande quantité. Il faut d'abord être vigilant aux mails indésirables surtout ceux dits d'hameçonnage. Vient ensuite la ventilation des mails en fonction de l'objet, de l'urgence, de l'expéditeur ; Il faut savoir à qui transmettre et générer un suivi.
- Affranchissement du courrier : Même si la dématérialisation induit qu'il y a beaucoup moins d'envois postaux, une vingtaine d'enveloppes sont affranchies mécaniquement d'un tarif qui leur est attribué en fonction de leur poids et de leur destination.



Maéva VARIN travaille à la mairie depuis 2022

POURQUOI POLYVALENT ?:

En plus des missions directement liées à l'accueil, l'agent a également en charge :

- **Secrétariat technique :** Saisie de données, enregistrement d'arrêtés spécifiques liés à la voirie, lien entre les demandes techniques reçues à l'accueil et le responsable des services techniques.
- Gestion des inscriptions des élèves en restauration scolaire via un logiciel spécifique.
- **Missions comptables**: Rédaction des bons de commande des services administratifs et techniques et ventilation des factures. Vérification de la trésorerie avant engagement.
- Mise à jour régulière du Plan Communal de Sauvegarde en lien direct avec l'élu qui en a la charge.
- Gestion du planning des permanences du maire et des élus.
- Suivi des conventions, des délibérations et des contrats informatiques.
- Organisation du présentoir de l'accueil et de l'affichage dans le hall de la mairie : Tri chronologique et hiérarchique des nombreux documents à disposer librement au public, mise à jour de l'affichage dans le hall d'accueil.

Dans chaque numéro du bulletin municipal, la Municipalité démentira ou approuvera les rumeurs et échos qui pourraient circuler sur la commune.

« La Commune n'entretient pas la voie de circulation près des commerces entre la salle Claude Laplace et le magasin d'articles de sport »

FAUX : Il est important de savoir que cette voie, appelée contre-allée, n'appartient pas au domaine communal. Elle est donc privée et son entretien est à la charge des commerces.

Néanmoins, la Ville de Gruchet -le-Valasse travaille en étroite collaboration avec les propriétaires, par tronçon, afin d'en faire l'acquisition et ainsi pouvoir l'entretenir. La Commune est actuellement propriétaire de deux parcelles et le Conseil municipal a délibéré pour l'achat de deux autres lots lors de la séance du 19 juin 2024.

« La Commune délaisse son cimetière comme on peut le lire sur les réseaux sociaux »



FAUX : La Municipalité tient au cimetière et ses récents travaux de reprise de concessions abandonnées, de réfection du mur d'enceinte, d'embellissement et de facilité d'accès dans le Jardin du Souvenir en sont la preuve.

Les services municipaux interviennent pour l'entretien des espaces communaux comme les allées et les passages du cimetière, tous les 15 jours. À noter que le nettoyage des tombes et des sépultures relève de la responsabilité des familles et des proches.

Avec plus de civisme et de respect, notamment en ne faisant pas déborder ses aménagements sur les tombes voisines, certains commentaires négatifs n'auraient pas leurs places sur les réseaux sociaux.

« La Commune de Gruchet-le-Valasse ne souhaite pas relancer le projet d'un lotissement au Val Horrible »



VRAI: La création d'un lotissement au Val Horrible, sur la partie lillebonnaise, a été abandonné il y a un certain temps. La Commune de Gruchet-le-Valasse n'a nullement l'intention de relancer ce projet sur son territoire.

« La Municipalité de Gruchet-le-Valasse fait de la citoyenneté une de ses valeurs fortes »



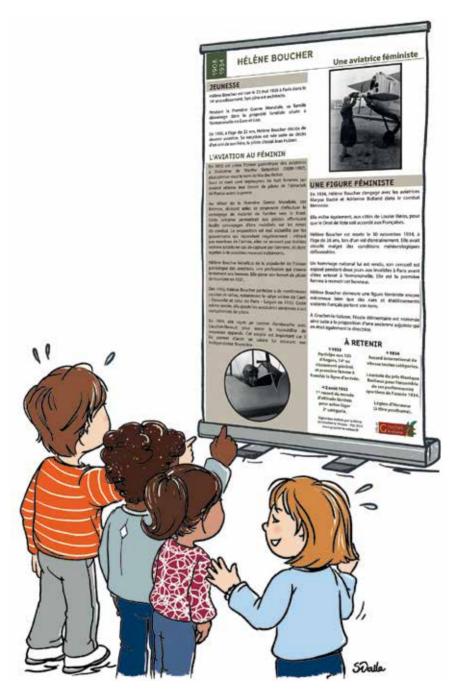
VRAI : Dans un contexte social et économique jugé difficile, la citoyenneté a-t-elle sa place dans les actions municipales ? Oui !

D'autant plus dans ce contexte où certaines valeurs sont détournées au profit du populisme alors qu'elles sont indispensables au bon fonctionnement de la République.

La Municipalité n'a aucune prétention concernant ses actions en faveur de la citoyenneté mais souhaite y contribuer et y participer à sa manière.

Elle a ainsi créé une exposition sur les femmes locales qui ont eu ou qui ont un rôle dans la Citoyenneté. Ou encore ses interventions auprès des écoliers ou jeunes, sur le fonctionnement d'un bureau de vote.

EXPOSITION « NORMANDES ET CITOYENNES : ELLES FONT NOTRE TERRITOIRE »



L'exposition *Normandes et Citoyennes : elles font notre territoire* est née d'une volonté de la commune de proposer des actions mettant en valeur l'engagement citoyen.

L'alarme est sonnée depuis des années face aux pourcentages d'abstention élevés à toutes les élections. Mais comment faire pour raviver la flamme de la citoyenneté ?

Par la création de cette exposition, la commune de Gruchet-le-Valasse s'inscrit dans une démarche d'information, de sensibilisation à la Citoyenneté en permettant aux citoyens d'y accéder de manière pédagogique. Cette exposition présente des citoyennes locales qui ont agi et agissent toujours pour l'évolution de leur territoire.

Dans la mise en valeur de ces personnalités d'autrefois et d'aujourd'hui, la Ville souhaite inspirer la population. Les personnalités mises en valeurs lors de l'exposition évoluent à différentes échelles. En effet, certaines sont des personnalités importantes à l'échelle communale, et d'autres sont des représentantes du territoire normand à l'échelle nationale.

Inaugurée le vendredi 17 mai 2024 en présence de Madame la Sénatrice Céline BRULIN Et Madame la Députée Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK, (voir notre article page 5) cette exposition est composée de huit panneaux (un panneaux d'introduction, un de conclusion, six portraits).

Tous les portraits sont structurés de la même façon, cependant, il y a des adaptations en fonction de la personnalité traitée. En effet, ceux des personnalités féminines actuelles comportent une citation de la femme dont ils sont l'obiet, répondant à la question : « Qu'est-ce que la citovenneté pour vous ? ».

Les six personnalités présentées sous forme de portraits sont :



Hélène BOUCHER Aviatrice française, dont l'école élémentaire porte le nom.



Henriette PIÉRARD GERNEZ L'unique femme élue maire de Gruchet-le-Valasse.



Lucie GUÉRIN
L'une des premières femmes
élues députées à l'Assemblée
nationale.



Virginie CAROLO-LUTROT
Présidente de
Caux Seine agglo.



Marie-Agnès
POUSSIER-WINSBACK
Députée de Seine-Maritime
(avant dissolution de
l'Assemblée nationale
du 9 mai 2024).



Céline BRULIN Sénatrice de la Seine-Maritime.

Une frise chronologique présentant l'évolution de la condition féminine en France fait le lien entre les personnalités passées et celles actuelles. Cette frise permet au visiteur de constater par lui-même le chemin parcouru et de se rappeler les moments importants et symboliques de l'ascension des Françaises dans tous les domaines professionnels.

À la genèse de cette exposition, il y avait l'idée de sa diffusion et de son évolution. Celle-ci devait donc être capable d'être enrichie et d'être déplacée, c'est pourquoi le choix des supports d'exposition était important. Ce sont en effet des roll-up (traduction enrouler) souples d'un mètre 20 sur 2 mètres de hauteur, facilement transportables.

L'exposition « Normandes et citoyennes : elles font notre territoire » a été exposée pour la première fois au public lors du Festival de la Culture, le samedi 25 mai 2024 à Gruchet-le-Valasse. À cette occasion, elle a été enrichie d'une diffusion de vidéos des archives de l'INA (Institut National de l'Audiovisuel), en lien avec le thème de l'exposition.

Un planning de visibilité de cette exposition est en cours de réflexion par les élus du pôle citoyenneté.

LE GROUPE SCOLAIRE LUCIE AUBRAC

La prochaine rentrée scolaire marquera la fusion de l'école maternelle Françoise Dolto avec l'école élémentaire Hélène Boucher qui deviendront le Groupe Scolaire Lucie Aubrac.

Mais comment faire le choix d'un nouveau nom ? Il était évident que deux noms de femmes ne pouvaient être remplacés par le nom d'une personnalité masculine. Il a alors été établi une première sélection de noms de personnalités féminines : Simone de Beauvoir, Simone Veil, Rosa Parks et Lucie Aubrac.

Cette sélection a été soumise au vote du Conseil municipal, du Comité Participatif Intergénérationnel, des parents d'élèves élus, des élèves de l'école élémentaire et des enseignants des deux établissements.



Lucie Aubrac au temps de son agrégation de l'Université (1938) Collection Raymond Aubrac

Le groupe scolaire Lucie Aubrac : Une vocation pour l'enseignement

Lucie Samuel, née Lucie Bernard dont le pseudonyme est Lucie Aubrac, s'engage dans la voie de l'enseignement en souhaitant tout d'abord entrer à l'école normale des institutrices. Cependant, elle change d'avis et décide de passer son baccalauréat. Après l'obtention de ce diplôme, elle débute des études supérieures d'Histoire. En 1932, elle s'engage en politique. Toutefois, Lucie Bernard met le militantisme de côté afin de passer l'Agrégation féminine d'Histoire. C'est dans ce contexte qu'elle rencontre Raymond Samuel avec qui elle se marie.

La Résistance

Son premier acte de résistance est de faire évader son mari, alors prisonnier de guerre. Ensuite, avec lui, elle participe à la création d'un journal en zone Sud qui deviendra le premier numéro du mouvement Libération-Sud. Ils prennent alors le pseudonyme Aubrac. Elle participe militairement à la libération de plusieurs de ses camarades. Après la seconde arrestation de son mari et une nouvelle évasion de ce dernier et de bien d'autres, les Aubrac entrent en clandestinité et rejoignent Londres.

L'après-guerre et autres engagements

Après la guerre, Raymond et Lucie Aubrac fondent le Mouvement pour la Paix qui milite, entre autres, contre l'arme atomique.

DES PETITS-DÉJEUNERS ÉQUILIBRÉS POUR TOUS LES ÉCOLIERS

Encore un mois de mai sous le signe de l'alimentation avec l'opération annuelle des petits-déjeuners équilibrés offerts par la Municipalité aux élèves des écoles maternelle et élémentaire.

Les élus en charge de la scolarité et les enseignantes ont collaboré pour que les classes puissent venir en petit comité, de 8h45 à 9h45, au restaurant scolaire, sur une période de 15 jours.

Fromages, fruits, miel, céréales, pains spéciaux, yaourts... Un beau buffet que les enfants ont pris plaisir à déguster le matin ce qui est d'ailleurs conseillé pour passer une bonne journée. Pourtant, comme beaucoup d'adultes, peu d'enfants mangent le matin et la raison principale évoquée est le manque de temps.



MADAME JOUJOUX À L'ÉCOLE MATERNELLE



En décembre dernier, les petits écoliers de Françoise Dolto ont été dirigés vers leur salle de motricité transformée en salle de théâtre pour assister à un spectacle de Noël offert par la Municipalité.

Ils ont suivi durant près de ¾ d'heure les contes doux, drôles et magiques de Madame Joujoux, de la Compagnie de théâtre *Piano à pouces* du Havre. Les petits spectateurs ont participé joyeusement aux histoires en faisant le bruit du vent, de la pluie, de l'orage ou encore marcher tel un éléphant, une girafe...

Un moment doux très apprécié des 81 enfants qui sont venus en deux salves pour écouter la conteuse qui a adapté son vocabulaire en fonction de leur âge.

REMISE DE DIPLÔMES AUX LAURÉATS DU BREVET DES COLLÈGES

Mme ROUAULT, la Principale du collège Jean Monnet, a convié le maire et ses élus en décembre pour la remise des diplômes aux lauréats du Brevet des collèges de juin 2023. Ont été remis également les diplômes du CFG (Certificat de Formation Générale) et du BIA (Brevet d'Initiation Aéronautique).

Le taux de réussite pour le brevet des collèges en 2023 à Gruchet-le-Valasse est de 87.23% (légèrement en dessous de la moyenne académique) mais en augmentation de 10 points par rapport à l'année précédente.

Parmi les admis, on relève que 18 élèves ont obtenu la mention Assez Bien, 15 élèves la mention Bien et 19 élèves la mention Très Bien.

Félicitations aux lauréats!



DEVOIRS DE MÉMOIRE POUR 70 ÉLÈVES DE 3^E DU COLLÈGE



110 ans après le début de la 1ère Guerre mondiale, 70 élèves du collège Jean Monnet ont pu bénéficier d'une sortie scolaire à l'Historial de Péronne (Somme) suivie d'un circuit du Souvenir sur les traces des Poilus de la Grande guerre. La sortie était organisée par leurs enseignantes d'Histoire Mmes BACHELET et SIMON.

Les élèves ont ainsi déambulé dans le musée munis d'un questionnaire sur l'équipement des troupes de soldats des différents camps, sur leur vie quotidienne et la vie des civils restés à l'arrière, loin des combats. Ils ont aussi visité le mémorial terre-neuvien de Beaumont Hamel (et voir des tranchées), comparé l'architecture des cimetières français, britanniques et allemand et fait le tour du trou de mine de la Boisselle aussi appelé « cratère de « Lochnagar ».

ATELIER RAP POUR DES 4° DU COLLÈGE : PLACE À L'ENREGISTREMENT!

Lundi 25 mars, c'était le grand jour ! Les élèves de 4°2 du collège Jean Monnet étaient attendus à la « Fabrik à Sons » pour l'enregistrement de leurs créations. Dans le cadre d'un atelier Rap / Slam proposé par le CRED, Maxime BROUTÉ a guidé les élèves durant quatre demi-journées en février et procédé à l'enregistrement de toutes les créations. Chacun a pu découvrir les studios d'enregistrement et de répétition avec l'aide d'Orlann (de la Fabrik à sons) et des trois professeurs à l'initiative de ce projet (Mme LOZIER, Mme ALLIARD et M. BAZIN).

Ce fut une journée intense avec la satisfaction d'entendre de très beaux textes, tantôt forts et émouvants, tantôt drôles, et cela restera une expérience enrichissante pour tous ces jeunes parmi lesquels certains se sont découvert des talents insoupçonnés!



SÉJOUR SPORTIF À PONT D'OUILLY



Du 8 au 12 avril, deux classes de 5° du collège ont participé à un séjour sportif sur les installations de la base de loisirs de Pont d'Ouilly, en Suisse Normande. Au programme de ce voyage scolaire, des activités comme du tir à l'arc puis du kayak sur l'Orne. C'est aussi sous un temps presque estival que nos 46 élèves se sont mesurés entre eux dans ces activités lors de la dernière matinée « compétition ».

Ce séjour fut également l'opportunité pour ces élèves d'être confrontés aux avantages et inconvénients de la vie en société. C'est ainsi qu'à chaque repas, le service était assuré par les élèves eux-mêmes, qui s'adonnaient ensuite aux tâches ménagères avec l'aide de leurs professeurs.

Un séjour rendu possible par la participation financière du Département ainsi que de Caux Seine agglo.

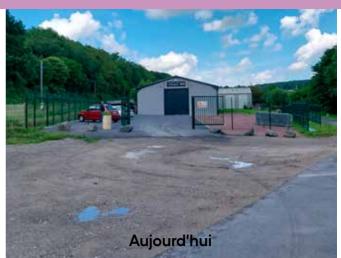
DE JEUNES JURÉS LECTEURS FOULENT LES PLANCHES DE DEAUVILLE!

Le « Prix des Ados » est devenu un rendez-vous incontournable du festival « Livres et Musique » de Deauville. Cette initiative consiste à proposer à des collégiens et lycéens de toute la Normandie de devenir jurés littéraires en lisant quatre livres (trois romans et une bande dessinée) qui ont tous la musique pour fil conducteur. Ils étaient un peu plus de 5 700, issus de 98 établissements normands, dont une vingtaine d'élèves de 4° et de 3°, tous volontaires, du collège Jean Monnet, pour assister, émerveillés, vendredi 19 avril à la cérémonie de remise du Prix dans le prestigieux Centre International de Deauville.

Cette année, le Prix a été décerné à Rebecca MANZONI, Leslie PLÉE et Emilie VALENTIN pour leur bande dessinée documentaire Music Queens (retraçant l'histoire de dix chanteuses et dix chansons-phares qui ont bouleversé la musique).







L'ancien atelier des Services techniques, jouxté au Gymnase Hélène Boucher, datait de 1998. Dans le cadre du projet Petites Villes de Demain (PVD), il est voué à être détruit tout comme l'ancien entrepôt qui abritait l'entreprise Bretelle. L'équipe des Services techniques a donc déménagé rue Saint-Marcel pour s'installer dans un entrepôt entièrement réhabilité (photos ci-dessus).



Une grande campagne de traçage de signalisation au sol a eu lieu dans la commune pour davantage de sécurité pour tous.



Taille de certains arbres (ceux qui ne nécessitent pas de nacelle) sur la commune par les agents du service technique.



Après une invasion massive de la pyrale du buis, (chenille invasive extrêmement vorace qui a détruit de nombreux buis), les agents du service technique ont dû les déterrer après leur dessèchement et reconstituer plusieurs plate-bandes florale de la commune.



38 listes pour les élections européennes, 2 bureaux de vote : il a fallu aux agents du service technique installer 76 panneaux pour la campagne électorale. La commune n'en détenait qu'une trentaine. Il a donc fallu fabriquer et peindre plus de 40 panneaux supplémentaires.

20 TRAVAUX

Évolution des travaux d'aménagement des Jardins de l'Indigo (entre les rues Fauquet Lemaitre et Stanilas Capelle) depuis janvier 2024. Bon à savoir : tous les enfants peuvent venir profiter dès maintenant des aires de jeux !



Février : réfection de la route rue Stanislas Capelle



Mars : végétalisation du bassin de rétention d'eau



Mars : continuité des travaux d'accès piétons



Avril : pose de gardes-corps pour sécuriser les deux passerelles qui enjambent la rivière



Avril: les aires de stationnement sont utilisables.



Mai : Pose de la première couche de revêtement de sol souple pour sécuriser les enfants

Afin de constater les changements de notre ville depuis les 30 dernières années, et d'apprécier les embellissements et réaménagements réalisés, une série de photographies aériennes ont été commandées.

Nous insérerons certains de ces clichés dans nos prochaines éditions du bulletin municipal. Voici les premiers :





22 DOSSIER

DESTRUCTION DE L'ANCIENNE FRICHE OMYACOLOR





En 2008, l'usine Omyacolor fermait, laissant derrière elle 126 années de passé industriel. Le 17 juillet 2012, la Commune rachetait les 13 500 m² de parcelle situés rue Auguste Desegnétais.

Les obligations imposées par le plan ZAN (Zéro Artificialisation Nette), qui favorise le renouvellement urbain et la densification de l'habitat en renaturant les espaces artificialisés laissés à l'abandon, sont respectées par la Commune de Gruchet-le-Valasse qui ne construit donc plus sur des zones vierges et naturelles mais réhabilite ses anciennes friches pour les aménager.

Après la destruction de la SLIC et l'actuel aménagement complet des Jardins de l'Indigo, la Municipalité a donc souhaité enchaîner avec la réhabilitation de la friche Omyacolor. C'est la société SODEREC qui procède à la déconstruction des bâtisses depuis mars 2024. La dernière étape sera la destruction et l'enlèvement du dallage qui devrait se terminer fin de l'été.

Une fois cette phase terminée, la société de maitrise d'ouvrage GINGER et la Municipalité travailleront sur le projet futur sachant que le souhait est d'y construire des logements, dont certains dédiés aux seniors, un parking et des espaces verts (projet non arrêté). La rivière qui est souterraine à ce niveau sera ouverte et donc visible de l'extérieur comme elle l'est désormais aux Jardins de l'Indigo.

La démolition coûte 468 780 € et elle est financée par la Région Normandie par l'EPFN (Etablissement Public Foncier de Normandie), Caux Seine Agglo et la ville de Gruchet-le-Valasse.

Vous serez informés de l'avancée du projet dans les prochaines éditions du bulletin municipal.

SYNTHÈSE DES 41 RETOURS DU QUESTIONNAIRE DISTRIBUÉ AUX SENIORS AU SUJET DE LEURS ATTENTES SUR LEUR FUTUR LOGEMENT

La majorité interrogée a répondu :

Rechercher un cadre de vie agréable avec un espace naturel à proximité, à 15 minutes des espaces de vie (centre-ville, commerces, services médicaux / paramédicaux et services publics).

Rechercher plutôt une maison (individuelle ou groupée), de préférence en location, jusqu'à 70 m² de surface avec la présence d'un extérieur (individuel ou collectif). Il est important d'avoir un garage (à minima une place de stationnement) et une cave.

L'idée d'un quartier sénior les séduit dans le but de rechercher de la convivialité voir même à vivre à proximité d'étudiants. Les seniors recherchent à avoir du contact social.

Le logement doit être bien placé, esthétique et dans un quartier convivial. La possibilité de personnaliser les lieux est important (apporter leurs meubles...). Le cadre rassurant est essentiel. Le logement doit être adapté au maintien de l'autonomie et sécurisant (logement adapté avec domotique par exemple).

INTERVIEW DE GHISLAINE BIGOT, ANCIENNE EMPLOYÉE D'OMYACOLOR:

Aujourd'hui à la retraite, Ghislaine BIGOT a été agent communal chargé de l'entretien des locaux municipaux. Elle a auparavant travaillé à l'usine OMYACOLOR :

Combien d'années as-tu travaillé à OMYACOLOR ?

32 ans. J'ai débuté en mars 1976, j'avais 18 ans. J'ai été licenciée en mars 2008, je venais de prendre 50 ans. Avant qu'elle ne devienne « Omyacolor », l'usine a porté les noms « François Pascal » puis « Pierrefeu ».

Quelle était l'activité principale de l'usine ?

Nous y fabriquions des produits destinés aux écoliers et particuliers : de la peinture sous forme de pastilles et tubes, de la gouache liquide, de la pâte à sel, de la pâte à bois et des instruments de mesure (équerres, règles...). Nous les vendions dans les magasins et hypermarchés locaux. Quand nous avons travaillé pour la marque GIOTTO, les produits étaient exportés en Italie.

Quel poste occupais-tu?

En 32 ans, je suis devenue une ouvrière polyvalente et j'ai pu travailler sur de nombreuses machines.

Au laminoir, nous recevions de gros blocs de peinture que nous écrasions avec de lourdes plaques avant de les laminer, c'est à dire les affiner pour en faire des pastilles de peinture. Ensuite nous les découpions et les séchions.



Sur la chaine de pastilles, je positionnais 2 à 6 pastilles de peinture dans chacune des boites de 6 ou 24 couleurs (fabriquées à l'usine par une presse) qui passaient à toute allure sur un tapis. Auparavant, les compartiments de boites avaient reçu un point de colle pour recevoir les pastilles.

J'ai manipulé la filmeuse (qui servait à filmer les boites et les tubes de peinture), le thermo soudage (pour souder les emballages en plastique), la Bertho (qui permettait le remplissage des trémies et des bidons de peinture d'un litre) et aussi la boucheuse. J'ai également rempli les boites de « gouache au doigt » et, tout au début, j'ai lavé les grandes bassines de peinture.

Y avait-il plus d'hommes ou de femmes ? Combien de salariés étiez-vous ?

En pleine saison, et durant les bonnes années, nous étions une bonne centaine de salariés. Il y avait beaucoup de saisonniers et davantage de femmes. En 1987, il y a eu une première vague de licenciements. Il y avait une bonne entente entre nous tous.

Avais-tu une tenue spécifique ?

Au début, nous avions peu d'équipement et avions les mains constamment sales, tachées de magenta et de cyan. Au fur et à mesure, nous avons reçu les équipements adéquats : blouse jusqu'aux genoux, chaussures de sécurité, gants et masques pour ceux qui manipulaient la pâte à bois et la pâte à sel.

Quel était le rythme de travail ?

On travaillait 39h00 par semaine et, de septembre à décembre, nous ne travaillions que 4 jours la semaine. C'était un travail très rythmé et en plus, nous étions debout toute la journée. Avant l'arrivée des chariots transpalettes, nous portions des charges très lourdes.

Pourquoi l'usine a-t-elle fermé ? Comment vous l'a-t-on annoncé ?

En 2007, suite à une réunion entre les cadres et les administratifs. M. DUBOC et les collègues du comité d'entreprise ont informé les ouvriers que l'usine fermerait en mars 2008 à cause, notamment, d'une baisse de rendement. On nous a proposé de nous délocaliser à Chalons sur Saône ; une seule d'entre nous y est allée.

Nous avons fait grève pendant 3 jours pour réclamer une indemnité cohérente ; sommes partis avec l'équivalent de 10 mois de salaire au lieu des 2 ans que l'on demandait. On avait tous entre 50 et 60 ans. Les derniers mois ont été moroses. Certains ont retrouvé du travail comme moi. Nous habitions tous dans le secteur, on se recroise encore. C'est une réelle émotion de voir aujourd'hui l'usine démolie. Il n'en reste vraiment plus que des souvenirs.

LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ SOLIDAIRE

Si la complémentaire santé n'est pas obligatoire pour les personnes non salariées, elle est indispensable pour avoir une couverture complète des frais de santé. La Complémentaire Santé Solidaire (CSS) est disponible gratuitement pour les Français qui perçoivent le RSA (Revenu de Solidarité Active).

Cette complémentaire santé solidaire vient compléter le remboursement de la Sécurité sociale pour tous les traitements et soins reconnus par l'assurance maladie. Il s'agit notamment de suivre le parcours de soins, en s'adressant à son médecin traitant avant de consulter un spécialiste (hors exceptions, comme les gynécologues et ophtalmologues).

La demande est normalement transmise automatiquement par la CAF lors de la réception du dossier de RSA. Cependant, le contribuable peut également transmettre sa demande de CSS sur son compte Ameli, ou auprès de sa CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie) en s'y déplaçant physiquement.

Renseignez-vous!

LE CPI S'AGRANDIT



Le Comité Participatif Intergénérationnel qui se réunit et travaille sur certains projets en parallèle des élus, a accueilli deux nouveaux membres : Clarice RIVOALLAN et Xavier BOURCIER.

Première réunion pour eux en janvier dernier afin d'ébaucher l'avenir de la friche OMYACOLOR puis de partager la galette des rois avec, entre autre, le maire et Laëtitia DESERT, conseillère municipale qui pilote le CPI.

Vous souhaitez donner votre avis, partager vos idées et travailler avec les élus sur les grands projets de la commune : devenez membre du CPI : mairie@gruchet.fr / 02 35 39 69 30

ACCUEIL DE L'ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP

Vous ou votre enfant rencontrez des difficultés en lien avec sa situation de handicap : vous n'êtes pas seuls :

- → La communauté 360 facilite la mise en relation de tous les acteurs utiles à la situation de votre enfant : 0 800 360 360 / communaute 360 lh@epahk.fr
- → La PMI (Protection Maternelle & Infantile) vous permet de rencontrer des professionnels de puériculture : 41 rue Maréchal de Lattre de Tassigny 76210 BOLBEC / 02 35 31 55 80
- → PCO TND (Plateforme de Coordination & d'Orientation des Troubles du Neurodéveloppement) : repère & accompagne au plus tôt, à la demande du médecin, les enfants de 0 à 7 ans afin de fluidifier l'accès au diagnostic.
- → PRH 76 (Pôle Ressources Handicap) vérifie l'ouverture des droits, soutient les parents et trouve des lieux d'épanouissement pour l'enfant : Sarah BERGERE 06 19 48 87 62/ sarah.bergere@prh76.fr
- → TISF ADEO (Technicien de l'Intervention Sociale & Familiale) : dès la grossesse ou en cas de séparation, d'hospitalisation : Intervention au domicile dans le cadre du répit parental pour permettre aux parents de s'accorder un temps pour soi : ADEO 30 rue des Martyrs de la Résistance 76210 BOLBEC / 02 32 65 11 25
- → Plateforme de répit aux aidants familiaux : Lutte contre le risque d'épuisement : offrederepit@epahk.fr / 02 35 41 41 07
- → La Fabrique A-Proj-El : association de parents qui répond aux besoins des familles : 06 33 59 64 40
- → SESSAD GEST&DIM (Service d'Éducation Spéciale & de Soins À Domicile) : Apporte un soutien spécialisé : Rue du Home 76450 CANY BARVILLE / 02 35 57 04 68
- → La Main Tendue : propose un accompagnement éducatif auprès d'enfants ayant un diagnostic d'autisme ou de TDAH : Mtfdad76@gmail.com
- → L'IME de l'IMS de BOLBEC (Institut Médico-Educatif) : 11 places en section d'éducation & d'enseignement spécialisé (6 14 ans) & 40 places en section d'initiation & de 1ère formation professionnelle (14 20 ans) :Route de Mirville 76210 NOINTOT / 02 35 39 63 40

SHOOTING PHOTOS DES RÉSIDENTS « GUY DE MAUPASSANT »



On ne s'ennuie pas à la Résidence d'Autonomie Guy de Maupassant à Gruchet-le-Valasse! L'an passé, les deux jeunes en service civique ont organisé une séance photos à laquelle plusieurs résidents ont bien voulu participer.

Poser, prendre un air malicieux, laisser les jugements de côté et se laisser aller !

Les photos ont été exposées plusieurs semaines de suite pour le plus grand plaisir des photographiés et de leurs visiteurs.

NOËL DES SENIORS



La Municipalité engage une action en faveur des Gruchetains seniors pour les fêtes de fin d'année.

Cette année, les Gruchetains de 67 ans et plus pourront participer au *Repas de Noël* du 29 novembre prochain, offert par le CCAS, qui est un moment de convivialité, d'échange, de retrouvailles.

Quant aux Gruchetains de 70 ans et plus, vous aurez le choix entre le *Repas de Noël* bien sûr, et le colis gastronomique de Noël.

À vous de choisir via le coupon en dernière page de ce bulletin !

SPECTACLE « LES MATRIMOINES »



L'espace Arc en Ciel de Bolbec a offert aux résidents une heure de spectacle présenté par 11 bénévoles. Les matrimoines (héritages et biens culturels des femmes), comme s'intitule le spectacle, est basé sur des anecdotes cauchoises, des histoires rigolotes souvent connues dans la région, mais aussi de chansons évoqué des souvenirs aux membres de l'assemblée.

Le petit plus : l'utilisation du dialecte et de l'accent cauchois tellement particuliers que l'un des résidents, originaire d'une autre région, n'a rien compris ! C'est tout une culture d'être Normand.

REPAS DE PRINTEMPS



Le printemps est toujours dignement fêté à la résidence Guy de Maupassant.

Le 18 avril, les résidents étaient invités à participer à un repas organisé en interne par l'hôtesse, Aurélia ROZÉ, qui a géré toute la décoration. Gigi est venue l'aider pour le service et l'animation.

36 personnes ont déboursé de leurs deniers personnels pour profiter du repas concocté par un traiteur, chanter à tue-tête leur répertoire de chorale, et passer un moment festif comme cela est proposé 4 fois dans l'année.

accueil@mptgruchet.fr / 02 35 38 19 56

ANIMATIONS LOCALES



02/02 Diner - spectacle cabaret avec la Cie Freyj'art.



17 et 18/02 Gruchet Geek Convention



16/03 Carnaval



19/01, 22/03 et 24/05 Soirées carte blanche, concerts acoustiques



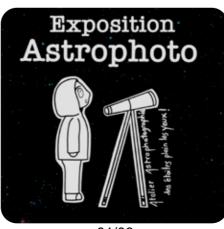
30/03 Kermesse de Pâques



05/04 Bal country



19/05 Village des enfants



01/06 Exposition de l'atelier astrophoto du collège Jean Monnet



21/06 Fête de la musique

asso@mptgruchet.fr / 02 35 38 19 56

FAMILLE: ATELIERS PARTAGÉS



Régulièrement, le samedi matin Parcours de motricité pour les 1 à 5 ans



Plusieurs mercredis après-midi : Ateliers cuisine et petit bricolage



Depuis le 20/03, le mercredi de 15h30 à 17h00 Le potager Mozaïk

FAMILLES: ACTIVITÉS PONCTUELLES



Certains samedis à 10h30, Contes pour les 3 à 6 ans



Nombreux ateliers culinaires



15/06 Atelier créatif : Composition florale

SPECTACLES



24/04 Spectacle jeune public clownesque avec les Nez'bulleuses

SORTIES



24/02 Sortie à Nausicaa



02/03 Visite à la ferme

asso@mptgruchet.fr / 02 35 38 19 56

SORTIES

ATELIERS ADULTES



03/04 Randonnée Géo'caching



20/04 Randonnée vélo sur piste cyclable sécurisée



23/03 Atelier Gourmandises

LES SORTIES DES VENDREDIS ET SAMEDIS POUR LES 14 ANS+



Sortie karting



Sortie au Gravity Park Escalade



Sortie équitation

RETRAITÉS ET SENIORS : Sorties découvertes et activités partagées



Du 24 au 26/05 : Week-end en Baie de Somme



14/06 La France en miniature



17/01 Jeux en bois et goûter à la résidence Guy de Maupassant

asso@mptgruchet.fr / 02 35 38 19 56

LUDOTHÈQUE

AUTRES RENDEZ-VOUS



Nombreuses soirées organisées le vendredi soir



05/04 Assemblée générale



13/06 Concertation pour le futur agenda

LES ACCUEILS DU MERCREDI ET LORS DES VACANCES



232 enfants de 3 à 10 ans ont été accueillis le mercredi sur la période de septembre 2023 à juin 2024



Sortie au Naturospace pendant les vacances de printemps



23/04 Escapade à Paris



29/04 Moment sportif à l'Arena five

PROJET CULTURE KIDS

Le projet consiste à relancer l'intérêt et la pratique régulière d'activités culturelles chez les enfants de 3 à 11 ans. Dès septembre 2024, nous souhaitons organiser des sessions de 12 séances le mercredi matin ou après-midi adaptées aux différentes tranches d'âge.

Grâce au soutien de la CAF, les activités seront proposées à des tarifs très accessibles calculés en fonction du Quotient Familial. Les enfants pourront ainsi découvrir en toute liberté les arts plastiques, le théâtre, la danse, les arts du cirque, la percussion, la chorale ainsi que des ateliers créatifs, de lecture et d'écriture. Des temps d'échanges et de présentation seront organisés à l'attention des familles après chaque cycle.

www.mptgruchet.net
Maison Pour Tous - Espace Mozaïk centre social
5 rue du Docteur Gernez 76210 GRUCHET-LE-VALASSE

ECGV: ENTENTE CYCLISTE DE GRUCHET-LE-VALASSE

DUO DU MUGUET:

L'association a organisé le 1^{er} mai la première édition du Duo du Muguet, course parent - enfant, en run & bike.

Au départ du parking du haut de l'abbaye, les adultes ont d'abord couru autour du majestueux édifice et dans la forêt qui la surplombe, avant de retrouver leurs enfants en vélo pour parcourir ensemble les chemins jusqu'au cœur de Gruchet-le-Valasse avant de revenir au point de départ en empruntant le nouveau tronçon de piste cyclable entre la rue Saint Marcel et l'abbaye du Valasse.



Une très bonne ambiance et des concurrents prêts à revenir l'année prochaine. Merci à nos bénévoles qui ont fait la réussite de cet évènement, à la Municipalité pour son soutien financier et à notre sponsor EUROVIA qui nous a permis de récompenser la quasi totalité des participants.

DUO DU VALASSE: RUN & BIKE:

Rendez-vous dimanche 22 septembre dès 8h45 au Manoir pour le DUO DU VALASSE : Premiers départs à 9h30 !

Cette année, deux formules de courses sont organisées :

Pour les débutants et amateurs : Course à pied 6,5 km + VTT 15 km (1 boucle) + Run & bike en équipe 2,6 km Pour les initiés et compétiteurs : Course à pied 6,5 km + VTT 30 km (2 boucles) + Run & bike en équipe 2,6 km La course se fera essentiellement en forêt ou lisière.

Accessible à partir de 15 ans, licenciés ou non. 25 € par équipe.

Inscriptions: crossglv76@gmail.com / 06 19 98 37 49 / 06 58 63 45 88

ORCHESTRE D'HARMONIE DU VALASSE

Les musiciens de l'Orchestre du Valasse sont toujours aussi enthousiastes de partager leur passion et leur talent.

Hormis leurs participations, toujours très appréciées, aux cérémonies commémoratives des 8 mai et 11 novembre, les musiciens qui, pour certains viennent du Havre ou de Fécamp, n'hésitent pas à organiser des évènements musicaux gratuits.

C'est donc à la résidence d'autonomie Guy de Maupassant qu'ils ont organisé un concert de la chandeleur en février dernier. Un répertoire très swing rythmé par de la musique écossaise et américaine.

En juin dernier, sur l'esplanade du parking de la mairie, près de 80 personnes sont venues les écouter pour leur aubade en plein-air.

La Municipalité est fière de cet orchestre qui est souvent sollicité par des communes alentours.





GBL: GRUCHET BADMINTON LOISIR

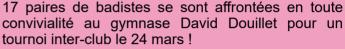


BLACKMINTON DU 9 FÉVRIER

Du fun, de la convivialité, du partage, de la musique, et surtout du Badminton in The Night: voilà le résumé de cette première édition du Blackminton organisée par l'association GBL en février dernier.

Amateurs, confirmés et accompagnants ont été très nombreux pour cette première édition qui fut une réussite. L'association les remercie de leur participation et espère les revoir autant, ou encore plus, pour une prochaine édition.

TOURNOI INTER-CLUB DU 24 MARS





Le GBL remercie les adhérents du club ainsi que des clubs extérieurs présents d'avoir participé au tournoi. L'association remercie également la Municipalité de Gruchet pour la fourniture des lots des 1° et 3° du classement ainsi que les membres du bureau présents et autres adhérents pour l'organisation de ce tournoi!

Pour les non-adhérents, si cela vous intéresse de tester votre raquette avec les badistes du GBL avant d'adhérer, les séances reprendront en septembre, sûrement aux créneaux habituels des mardis et jeudis de 20 à 22h et les vendredis de 18h à 20h.

Plus d'informations au 06 59 11 01 64 / bad.gruchet76210@gmail.com

AGSN ASSOCIATION GRUCHET SPORT NATURE RETOUR SUR LE GTO (GRUCHET TRAIL ORIENTATION) :

Le 23 mars dernier, plus de 450 personnes participèrent à la 14ème édition du Gruchet Trail Orientation. Accueillis à Saint Wandrille Rançon, ils étaient ensuite transportés en car sur un lieu de départ tenu secret. Dès lors, ils avaient 6h00 à disposition pour rejoindre St Wandrille et poinçonner un maximum de balises.

Par équipes de 2 à 5, ils n'étaient pas de trop pour venir à bout des embûches qui les attendaient : des dénivelés à n'en plus finir, la pluie et la grêle pour arroser le terrain, des jeux d'orientation tarabiscotés...

Heureusement, à l'arrivée, les attendait le réconfort du ravito et le sourire des bénévoles de l'AGSN présents jusqu'au bout de la nuit.



LES VIKINGS. JUDO- JUJITSU FIGHTING- SAMBO CLUB DE GRUCHET



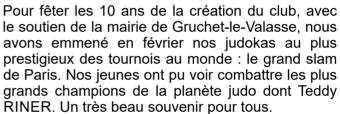
Nos jeunes judokas ont brillamment représenté nos couleurs aux manifestations interclubs de Goderville, Saint Léonard, Bolbec, Eu et se sont classés 7e lors du tournoi des 4 saisons organisé par le judo club de Turretot.

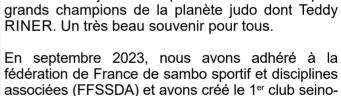
Noé AUBERVILLE a été admis en 2e année d'arbitrage et participera au critérium départemental benjamins. Perrine HARDY et Yann DOUESNARD ont combattu au tournoi international vétérans de Elven en Bretagne. Yann remporte ce prestigieux tournoi. Félicitations à Vanessa LEROY, qui après avoir débuté en septembre le judo, a participé à ses premières compétitions vétérans.



Sous l'impulsion de Yann, promu arbitre régional JuJitsu, Jujitsu fighting et de waza, 3 représentants du club se sont qualifiés pour les championnats de France. Thibault PADOIS et Télio TONON sont allés combattre au championnat de France junior Jujitsu fighting prés de Béthune. Télio termine 9°.

Perrine HARDY termine vice-championne de France de Jujitsu fighting en Vendée (85). Elle a eu l'honneur d'être sélectionnée par la fédération Française de judo au grand prix international de Paris et se classe à une très belle 5° place.





marin affilie à cette fédération.

En avril, nous avons organisé le championnat national de Sambo Sportif au gymnase David Douillet en partenariat avec la FFSSDA. Nos samboïstes gruchetains se sont distingués : 1er et champions de France FFSSDA : Noé AUBERVILLE, Ruben TONON, Perrine HARDY, Yann DOUESNARD. Vice-champion : Ugo ROBINEAU. Médaille de bronze : Pierre BEIGLE, Télio TONON, Tony DORÉ.

Très bons résultats obtenus lors du tournoi internationnal de Caen : Ruben TONON vainqueur, Yann DOUESNARD 2°, Tony DORÉ 3°.

Informations au 06 61 47 90 44 ou le 06 17 19 57 76. Les cours ont lieu les lundi, mercredi et vendredi à la salle de la mare aux loups.



CROSS INTERVILLAGES AVEC L'ECGV

La saison des cross intervillages s'est terminée à Hattenville en avril dernier.

Pour cette année de reprise, l'équipe de l'Entente Cycliste de Gruchet-le-Valasse, qui encadre maintenant les cross avec Ludovic comme principal accompagnant, est fière des enfants qui ont couru et qui ont réussi une belle performance : Gruchet-le-Valasse est 13° au classement général sur 26 entités participantes !

Bravo aux enfants, merci aux parents, aux accompagnateurs, aux photographes et à la Municipalité qui soutient ses jeunes coureurs en leur offrant les goûters après l'effort!

Prochaine étape, et première de la saison à venir : Samedi 12 octobre à Caudebec en Caux !

Infos: 06 19 98 37 49 / crossglv76@gmail.com



GRUCHET ACCUEIL

Parmi les dernières sorties de l'association GRUCHET ACCUEIL, nous pouvons noter :

La visite des serres des jardins suspendus du Havre et la visite du port en bateau.

Bientôt, un rallye pédestre à Pont-Audemer et un séjour randonnées à Berck sur Mer.

Après le repas de fin de saison le 20 Juin, nos randonnées se poursuivront tout au long de l'été.

Sylvie SCOUARNEC Présidente de l'Association entourée des membres du bureau, avait convié le 13 juin 2024 les 122 adhérents à l'assemblée générale en présence de Didier PERALTA, Maire.

Tout au long de l'année, nous proposons :

Le jeudi après-midi, les activités manuelles (peinture sur soie, toile de lin, porcelaine, tricot, couture, jeux de société) au local place de la Mairie.

N'hésitez pas à vous renseigner et venir nous rejoindre.

Le jeudi matin, la randonnée avec 2 groupes : un départ à 9h00 pour env. 10/11 km, ou à 9h30 pour env. 7/8 km, ainsi que le mardi avec un départ à 9h00 pour 6/7 km.

Nos soirées jeux et ateliers cuisine rencontrent toujours un vif succès.





Pour tous renseignements contactez Sylvie SCOUARNEC au 06 26 80 45 70.

HÉRITAGE DU XIXE SIÈCLE : LE TEMPS DES OUVRIERS

Pour ce numéro du bulletin municipal, la rubrique Histoire locale s'intéresse à la friche dite : OMYACOLOR. La commune de Gruchet-le-Valasse a connu une période de faste industriel au XIX^e siècle, comme d'autres communes de la région, qui a permis son développement.

Depuis cette période de grande activité économique, les différentes usines de la région ont connu des évolutions. Aujourd'hui, les communes s'engagent dans des politiques de réhabilitation des sites industriels ; Parfois il est possible de conserver des bâtiments existants, parfois les parcelles font peau neuve. Ces grands travaux sont l'occasion de découvrir ou de redécouvrir l'histoire de ces sites si longtemps laissés de côté.

Histoire du site : de l'industrie textile à Omyacolor

En 1882, Edmond Edouard Forthomme (5/01/1838 – 25/03/1910), fabricant à Bolbec, détient les parcelles du site. Il y installe plusieurs « maisons » et surtout un tissage et une machine à vapeur ainsi qu'une « usine à gaz » selon la matrice cadastrale.

Une modification a lieu entre 1882 et 1887, puisqu'une 2ème chaudière à vapeur et une écurie apparaissent sur la matrice. On remarque des adjonctions jusqu'en 1892 qui sont à noter telles que : des bureaux, un magasin, une fabrique.

Au début du XXè siècle, l'ensemble est déclaré au nom de : Forthomme Alleaume et compagnie, Etablissement Forthomme Alleaume Société anonyme à Gruchet-le-Valasse (tissage et teinturerie). En 1913, les matrices nous en apprennent plus sur la fonction précise de chaque bâtiment de l'usine et les tâches qui sont réalisées. En effet, sur une parcelle nous savons qu'il y a : Tissage de machine et transport de force et transmission ; Épurateur et réservoir d'eau ; Bâtiment de la machine à griller ; Direction Rames et Apprêts : Porrage et Encollage ; Massif de la machine et machine ; Cheminée. Dans un bâtiment à côté, il y a une partie du tissage et la cave à huiles.

La parcelle a connu de nombreuses mutations pendant son occupation par l'usine de textile : augmentations et diminutions du terrain et cela jusqu'en 1934.

En 1863, le terrain est une usine de travail des métaux et sera par la suite une entreprise de production de carbone. C'est la Société Omyacolor qui occupe en dernier les lieux, de 2002 à 2008.



À la fin de son périple industriel, le site compte : une maison d'habitation et plusieurs constructions qui ont été ajoutées. La maison d'habitation date l'origine du site et est composée, à la fin des années 1980, comme suit : une cave. un salon. cuisine. une des sanitaires et deux chambres.

Les bâtiments anciens sont réalisés dans un style typique de la région, en briques rouges.

La mercerie, Photographie format carte postale, Gruchet-le-Valasse, vers 1910.

Les ouvriers, l'usine, la vie de quartier

Dans les usines de tissage, les conditions de travail sont difficiles, comme dans la plupart des usines. Au XIX^e siècle, les travailleurs du textile ont une cadence de 6 jours par semaine, dans le bruit, la chaleur, et l'humidité. Ces trois maux étant dû aux machines et aux conditions nécessaires à la production.

Qu'est-ce qu'une usine ?

On ne parle pas ici de sa production ou de sa structure architecturale, mais plutôt de ce qu'elle représente en terme de vie quotidienne.

La création ou l'implantation d'une usine sur un territoire entraine sa dynamisation. En effet, par ricochet, des commerces nécessaires à la vie quotidienne naissent, souvent tenus par des proches d'un des nombreux employés de l'usine.

Sur la photographie au format carte postale (page 34), on peut voir qu'à proximité de l'usine Forthomme il y avait une mercerie, un commerce essentiel jusqu'au milieu du XX^e siècle. Les cafés et les épiceries sont également présents en grand nombre dans le quartier ouvrier autour de l'usine. La concentration de population autour d'un point d'activité telle qu'une usine, génère des besoins liés à la vie d'un quartier.

Les employeurs, pour loger leurs ouvriers à proximité et obtenir un meilleur rendement, font construire des logements dits logements ouvriers. À Gruchet-le-Valasse, la cité ouvrière la plus connue et visible est la cité Forthomme-Alleaume (voir ci-contre). Ces bâtiments sont reconnaissables car ils répondent à une esthétique particulière propre au nord de la France.

Sur la dernière photographie au format carte postale intitulée sortie d'usine, on observe des ouvriers habillés de leur pardessus, de leur gilet et de leur casquette. Certains d'entre eux portent leurs « gamelles ». Mais que contiennent les gamelles des ouvriers ?

Au XIX^e siècle, le régime alimentaire des plus modestes tourne autour des légumes. Ceux qui peuvent les cultiver chez eux sont privilégiés. Le pain est l'aliment principal.



La Cité Forthomme-Alleaume Photographie format carte postale, Gruchet-le-Valasse.



du XIXe siècle La cuisinière de la campagne et de la ville, publié par la librairie Audot en 1896, qui sera admis à l'exposition universelle, on retrouve diverses recettes de plats à cuisiner en « jours maigres ». Ceux-ci étant essentiellement des potages que l'on pouvait aisément mettre dans les gamelles, avec auelaues morceaux de La différence d'alimentation entre les plus riches et les plus pauvres résident dans la fréquence de consommation de la viande.

Dans l'un des livres les plus vendus

Sortie d'usine, Photographie format carte postale, Gruchet-le-Valasse, autour de 1885.

Cette page est l'occasion pour les deux groupes du Conseil municipal de s'exprimer dans la limite d'un nombre de caractères donné identique à chacun. Les textes retranscrits ci-dessous sont à l'identique de ce qui nous a été transmis. Seule la responsabilité des auteurs peut donc être mise en cause.

Groupe de la majorité municipale :

Notre équipe depuis notre élection se concentre sur les projets gruchetains, en faisant en sorte de maîtriser notre budget, en limitant notre endettement et en n'augmentant pas les impôts malgré les difficultés économiques survenues récemment et extérieures à notre commune.

Mais, je ne peux pas ne pas évoquer des évènements nationaux survenus en Juin de cette année, à savoir les élections européennes et la dissolution de l'assemblée qui s'en est suivie.

Quelles seront les conséquences sur nos finances et par là même sur nos projets ? A ce jour nous l'ignorons et nous devons redoubler de prudence. Mais une chose est sûre, c'est ma surprise de voir l'ampleur de vos votes en faveur des extrêmes. Loin de moi l'idée de commenter des résultats nationaux mais nous nous devons à notre échelle de prendre en compte cette colère et cette angoisse de l'avenir qui se sont exprimées.

Je ne partage pas à titre personnel ces choix car je pense qu'une colère s'exprime, un ras le bol se fait jour, mais les choix faits et les résultats des votes de colère n'apportent à terme que des désillusions.

Mais quel que soit l'avenir, nous serons près de vous. Être présents, vous soutenir dans la vie quotidienne, répondre à vos attentes locales, afin de continuer d'œuvrer pour le bien vivre dans notre commune, voila la seule chose qui nous importe et nous motive.

Être attentifs et mener à terme nos projets pour le bien de tous, voilà ce qui nous a toujours guidés et nous guidera toujours.

Notre commune doit continuer de se développer mais dans l'harmonie et dans le respect de tous.

Un dernier mot enfin pour prendre note de la création d'un nouveau groupe d'opposition, qui se veut plus proche de nous, et qui semble choqué par certaines prises de position récentes d'un des membres du groupe initial. Dont acte.

Didier Peralta. Maire de Gruchet le Valasse

Pour la majorité municipale

Groupe réaliste et constructif

Dans un esprit d'ouverture, la participation de l'opposition à divers groupes de travail s'est révélée constructive, bienveillance, écoute de part et d'autre, ont profité à tous les Gruchetaines et Gruchetains. Nous continuerons à œuvrer pour le bien-être de tous nos concitoyens, en restant vigilants, acteurs et responsables.

Malgré une conjoncture politique et économique compliquées, de nombreux travaux ont pu être réalisés grâce aux diverses aides contractées. D'autres projets sont également programmés notamment, la rénovation énergétique de l'espace Pierre de Coubertin dont la salle Claude Laplace ainsi que le gymnase David Douillet. Dans un futur proche, la commune se dotera d'une nouvelle école. Félicitons-nous de ces avancées, au bénéfice de tous.

Un petit clin d'œil à toutes nos associations pour l'organisation des nombreuses manifestations ayant réuni les gens de toute génération, dans la bonne humeur et la convivialité.

Suite à des divergences des trois membres de l'opposition, nous avons décidé de nous désolidariser en créant le groupe d'opposition réaliste et constructif. Nous disposons d'une boite aux lettres en mairie pour nous contacter.

Karine DERNONCOURT – Vanessa LEROY

Liste Ensemble, construisons notre Avenir:

Faut-il croire encore en la politique ?

La liste d'opposition essaie de naviguer dans la tempête avec positivité. Les rénovations énergétiques, la construction d'une nouvelle école est vitale ; Comme le choix de créer un bureau de poste communal, avec notre soutien.

Ne devrions-nous pas marquer une pause dans les dépenses ? Sous les apparences d'une rénovation, se cache un emprunt non remboursé. Ce sont des dettes cumulées, additionnées aux excédents non affectés à son remboursement; Cette évolution contraindra certainement la commune à envisager une hausse des impôts dans les années à venir, ou à une réduction des services rendus.

Et pourtant, Majorité et Opposition nous travaillons avec sérenité pour Gruchet le valasse.

Guillaume AUGER

NAISSANCES

16 avril 2024 : 22 décembre 2023 : **BEURIOT Arva BOQUET Talia** 10 janvier 2024: **SERY Charlotte** 6 mai 2024 : **BIGOT Avery** 12 février 2024 : BARRIAUX Beryll 13 mai 2024: **COLLOS HENRY Mia** 13 mai 2024: 3 mars 2024: **NOUET DUVAL Naëlvo** LAMBERT Marie 13 mars 2024: MARCATTÉ Noé 14 mai 2024: MANGIN-THRO Noé

13 avril 2024 : LEFEBVRE Emma

22 mars 2024:

MARIAGES

28 mai 2024:

30 mars 2024 : HEBERT Nicolas et GUILLOREL Laetitia 20 avril 2024 : DÉVAUX Fabien et CHAPRON Virginie 8 juin 2024 : MORON Youen et LEBLED Marie-Anne 15 juin 2024 : CATELAIN Adrien et LE LEU Laurine

HOMONT Noé



PASTOR Juliette

DÉCÈS

12 décembre 2023 : DEVAUX née LEMONNIER Michelle 26 décembre 2023 : CHEVALIER épouse ROBELIN Laurence

3 janvier 2024 : DELAFOSSE Christian
11 janvier 2024 : DÉPERROIS Jean
30 janvier 2024 : LADIRAY Michel
14 février 2024 : HAUGUEL Dominique
8 mars 2024 : LEROUX Bernard
1er avril 2024 : DEBRAY Pierre
14 avril 2024 : GUILBERT Francis

18 avril 2024 : MOULARD veuve COTTEL Nicole 25 avril 2024 : MAHFOUF née MUSSARD Sandrine 11 mai 2024 : FOŅTAINE veuve DENISTY Claudine

15 mai 2024 : OBÉ née VILLAIN Thérèse



NÉCROLOGIE

Jean DEPERROIS est décédé jeudi 11 janvier 2024 à l'âge de 98 ans.

Figure locale, il a fondé le Football Club de Gruchet en 1945, après que les soldats allemands, qui pratiquaient leur sport à l'endroit actuel du stade en 1941, aient quitté la région. Jean DEPERROIS et ses amis ont alors demandé à utiliser ce même terrain pour y jouer au football. En 1944, le FCG Football était officiellement créé, présidé par Henri PERIER. Jean DEPERROIS en a été le secrétaire pendant 66 ans et a pris sa dernière licence au club en 2016.

Le comité directeur du club « jaune et noir » dit avoir perdu « Une personne bienveillante, gentille et loyale qui aura créé des fondations solides et des valeurs ancrées au plus profond du club et des personnes qui y seront passées. »

La Municipalité, en 2022, l'avait d'ailleurs remercié pour son implication sportive en baptisant le terrain d'honneur de football « Terrain Jean Deperrois ».

À mes côtés et à ceux de Joël MALANDIN, président du FCG à l'époque, Jean DEPERROIS était heureux de cette distinction qui fera perdurer encore de nombreuses années sa mémoire auprès de tous les footballeurs qui joueront sur ce terrain.



JUILLET

Dimanche 14 dès 10h00 : Tournoi de pétanque et pique-nique républicain au Manoir. Parties adultes et parties enfants - Inscription gratuite sur place / Mairie : 02 35 39 69 30

Vendredi 26 dès 18h30 : Quizz, barbecue, retransmission de l'ouverture des Jeux Olympiques sur grand écran au Manoir / Maison Pour Tous : 02 35 38 19 56

AOÛT

Vendredi 2 : Don de sang à la salle Claude Laplace / Etablissement du Sang Français : www.dondesang.efs.sante.fr

Vendredi 30 dès 19h00 : Fête de l'été : concerts et marché semi-nocturne au Manoir / Maison Pour Tous 02 35 38 19 56 et les Boutiques de Gruchet-le-Valasse 02 35 31 04 78

SEPTEMBRE

Samedi 7 : Fête foraine parking Charles de Gaulle et feu d'artifice sur la pelouse du stade de Pierre de Coubertin à 22h00 / Comité des Fêtes 02 35 31 01 09

Dimanche 8 : Vide-greniers du centre-ville de la Saint Fiacre et fête foraine / Comité des fêtes 02 35 31 01 09

Dimanche 22 : Duo du Valasse : Course run & bike : toutes les infos page 30

Dimanche 22 : JOURNÉE DU PATRIMOINE :

À 10h00 : Balade nature sur les plantes sauvages comestibles et dégustation. Avec guide. Durée 2h00. RV à l'abbaye du Valasse, côté jet d'eau. Animation gratuite. Réservation obligatoire au 02 35 39 69 30 / mairie@gruchet.fr

De 14h00 à 17h00 : L'église vous ouvre ses portes.

Pénétrez dans notre belle église et, grâce au livret-guide, découvrez l'histoire des vitraux, des objets liturgiques. Une personne qui connait bien les lieux sera présente pour répondre à vos questions.

Visite libre des tombes remarquables dans le cimetière : Avec le livret-guide, disponible à l'entrée de l'église, suivez le circuit dans le cimetière et partez à la découverte des tombes remarquables. Si vous souhaitez en savoir encore un peu plus, prenez votre téléphone portable, et scannez le QR code apposé sur chacune des tombes.

OCTOBRE

Vendredi 4 : Don de sang à la salle Claude Laplace / Etablissement du Sang Français : <u>www.dondesang.efs.sante.fr</u>

Dimanche 6 : Repas et thé dansant à la salle Claude Laplace / Orchestre du Valasse : 06 10 36 96 41

Dimanche 13 : Sente des Moines (trails et randonnée) départ salle Claude Laplace : agsn76@gmail.com

Vendredi 18 : Dîner - spectacle à la salle Claude Laplace / Maison Pour Tous : 02 35 38 19 56

NOVEMBRE

Vendredi 1er : Loto dès 14h00 à la salle Claude Laplace / FCG Football : 02 35 31 67 56

Samedi 2 : Soirée cabaret à la salle Claude Laplace / Ass. ma vie mon souffle

Samedi 9: Bal country à la salle Claude Laplace / Maison Pour Tous: 02 35 38 19 56

Dimanche 10 : Loto à la salle Claude Laplace / Comité de jumelage Gruchet Redditch : 02 35 38 90 45

Lundi 11 : Commémoration au carré militaire puis au Monument aux morts

Dimanche 17: Vide ta chambre à la salle Claude Laplace / Maison Pour Tous: 02 35 38 19 56

Vendredi 22 : Soirée Harengs & Beaujolais Nouveau dès 19h00 à la salle Claude Laplace

14 € / adulte pour le menu complet et 6 € pour les moins de 12 ans.

Possibilité assiette anglaise / Municipalité : 02 35 39 69 30

Samedi 23 : Messe et concert de la Sainte Cécile à 18h00 à l'église. Entrée libre et gratuite.

Orchestre d'Harmonie du Valasse

Vendredi 29 : Repas de Noël des Seniors / Coupon d'inscription en fin de ce bulletin

Samedi 30 : Marché de Noël à la salle C. Laplace et au Gymnase D. Douillet / Les Boutiques de Gruchet-

le-Valasse: 02 35 31 04 78

DÉCEMBRE

Dimanche 1er: Marché de Noël à la salle C. Laplace et au Gymnase D. Douillet / Les Boutiques de Gruchet-

le-Valasse: 02 35 31 04 78

Vendredi 6 et samedi 7 : Gamethon et animations en faveur du Téléthon à la salle C. Laplace

Gruchet Espoir : 02 35 31 28 99

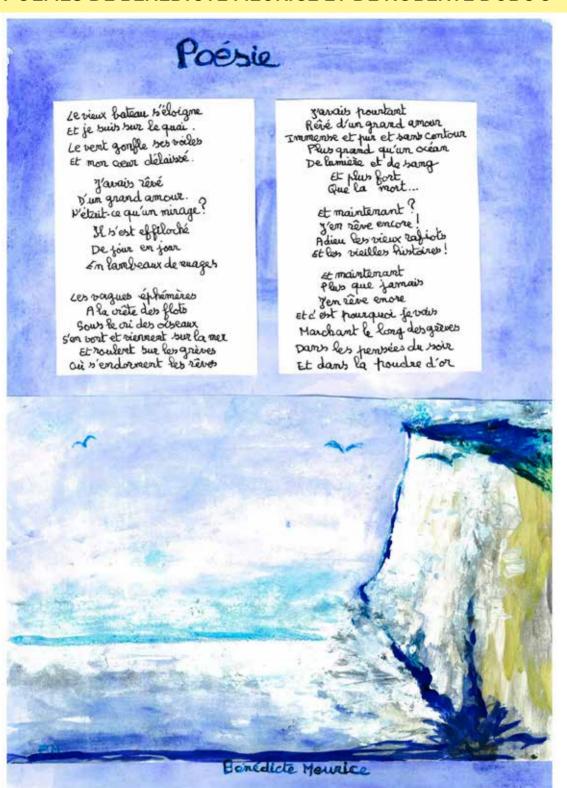
Vendredi 13: Loto à la salle Claude Laplace / Maison Pour Tous: 02 35 38 19 56

Samedi 14: Loto dès 20h00 la salle Claude Laplace / FCG Football: 02 35 31 67 56

Samedi 21 ou dimanche 22 (date à confirmer) : Noël des enfants de la commune à la salle Claude Laplace

Maison Pour Tous: 02 35 38 19 56





Voici quelques unes de mes pensées, elles ne sont que le reflet de celles-ci, et le refuge de ma solitude. Roberte DAHACHE DUBOC

Qui est le plus confiant de l'homme ou de l'enfant ?
Est-ce l'homme avec sa connaissance des années passées,
Ou le petit enfant qui marche vers l'avenir
Blotissant sa petite main dans la grande main
Et calculant son pas sur celui de son père.

COUPON À DÉCOUPER

NOËL 2024: INVITATION RÉSERVÉE AUX GRUCHETAINS SENIORS

Comme chaque fin d'année, la Municipalité engage une action en faveur des Gruchetains seniors à l'occasion de Noël. Afin de privilégier le moment de convivialité qu'est le Repas de Noël, les conditions d'âge ont été modifiées.

Pour les **personnes nées en 1957 et avant** (67 ans et +) vous pouvez vous inscrire au **Repas de Noël des Seniors** organisé le **vendredi 29 novembre** à la salle C. Laplace, à 12h00.

Pour les **personnes nées en 1954 et avant** (70 ans et +) vous pouvez vous inscrire au **Repas de Noël des Seniors** organisé le **vendredi 29 novembre** à la salle C. Laplace, à 12h00,

OU

bénéficier du **colis gastronomique de Noël** à retirer à la salle Pierre Meurice les **jeudi 12 et vendredi 13 décembre 2024**, de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00.

À vous de choisir et de nous retourner le coupon ci-dessous en mairie **AVANT LE 31 OCTOBRE 2024.**

COUPON A RETOURNER EN MAIRIE	
MADAME:	
NOM & Prénom :	-
Date de naissance :	Colls de Noel
N° de téléphone (obligatoire) :	
Adresse:	
☐ Je choisis le repas de Noël (j'ai 67 ans ou +) OU	
☐ Je choisis le colis gastronomique de Noël (j'ai 70 ans ou plus)	
MONSIEUR:	
NOM & Prénom :	
Date de naissance :	Capacide Hool or
N° de téléphone (obligatoire) :	
Adresse:	- - M
☐ Je choisis le repas de Noël (j'ai 67 ans ou +) OU	
☐ Je choisis le colis gastronomique de Noël (j'ai 70 ans ou plus)	

Merci de découper ce coupon et le remettre à l'accueil de la mairie IMPÉRATIVEMENT AVANT LE JEUDI 31 OCTOBRE 2024 PASSÉE CETTE DATE, AUCUN COUPON NE SERA PRIS EN COMPTE.







Mme PARIS Sophie & M. PLESSIET Laurent Docteurs en pharmacie ; Diplômés en orthopédie

352, rue de l'Abbaye 76210 Gruchet-le Valasse (02 35 31 01 63 ☐ 02 35 31 44 19 ☐ pharmacieduvalasse@orange.fr

Ouverte du lundi au vendredi de 9h00 à 19h30 / Le samedi de 9h00 à 19h00

Matériel médical en vente ou location avec possibilité de livraison à domicile : Lits médicaux, fauteuils roulants, déambulateurs, chaises garde-robe, soulève-malades, cannes, appareils pour aérosol, tire-laits, pèse-bébés, articles pour incontinence, bas de contention, ceintures lombaires, orthèses sur mesure...

